

**Avec la
Cgt 04**

**L'action,
C'est maintenant !**

Le bulletin de l'UD 04

**Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence**

« **Ensèn** »



Sommaire

2
Rupture
conventionnelle
collective -
Interview de Thomas
Tyrner

3
Formation de
formateur du 22
au 26 janvier :
Interview de Cyril Arbez

4
Notre Dame
des Landes -
Interview
d'Etienne Dècle

5 à 7
Dossier
spécial :
mobilisa-
tion des EHPAD -
Interview de Cédric
Volait
+ Interview de Malika
Bélarbi

8
Ciné / Débat le
15 février
+ Mobilisation
des Cheminots le
8 février à La Brillanne

**Numéro
Janvier 2018**

EDITO

Rassembler pour gagner

2018, le gouvernement et ses alliés historiques ont pour volonté de mettre fin à notre modèle social pour servir les seuls intérêts du capital.

Après la réforme du code du travail, dès ce début d'année, ils s'attaquent à la fonction publique en annonçant un plan de départ volontaire pour supprimer 120 000 postes statutaires et généraliser la précarité. Dans le même temps, ils souhaitent encore transférer des missions sur le privé pour soi-disant élever le niveau de service, la réalité est que cela ne sert qu'à enrichir les plus riches au détriment de la qualité.

Dans la poursuite des ordonnances, l'exécutif reste à l'offensive en souhaitant tout réformer ! La formation professionnelle, l'assurance chômage, les retraites seront pour eux encore l'occasion d'accéder aux souhaits du patronat en appauvrissant, précarisant le plus grand nombre déjà mis à mal depuis des décennies.

Cette politique, qui fera certainement le jeu de l'extrême droite comme nous pouvons malheureusement le constater de plus en plus au niveau mondial, nous devons nous y opposer en partant des revendications des travailleurs et en encrant la mobilisation dans l'entreprise.

Le souci permanent du rassemblement doit nous animer dans notre activité.

Nous devons, nous CGT, dans toutes les entreprises, dans toutes les fonctions publiques organiser le rassemblement du monde du travail en informant, en portant notre projet de société plus juste et équitable.

« Arrêtons de dire que fait la CGT, faisons là ! ». Nous avons plus que jamais besoin de chacun, la bataille des idées se gagne à la machine à café. Comme disait Léo Ferré : « Il faut en parler à vos amis, car les amis de vos amis, ça fait des millions de personnes pour aller faire la révolution »

2018, année de 50^{ème} anniversaire de mai 68 doit être porteuse d'espoir pour le monde du travail, doit accroître notre volonté d'écrire une nouvelle page de l'histoire qui marquera les mémoires collectives comme une année de grande victoire pour les salariés avec la CGT !

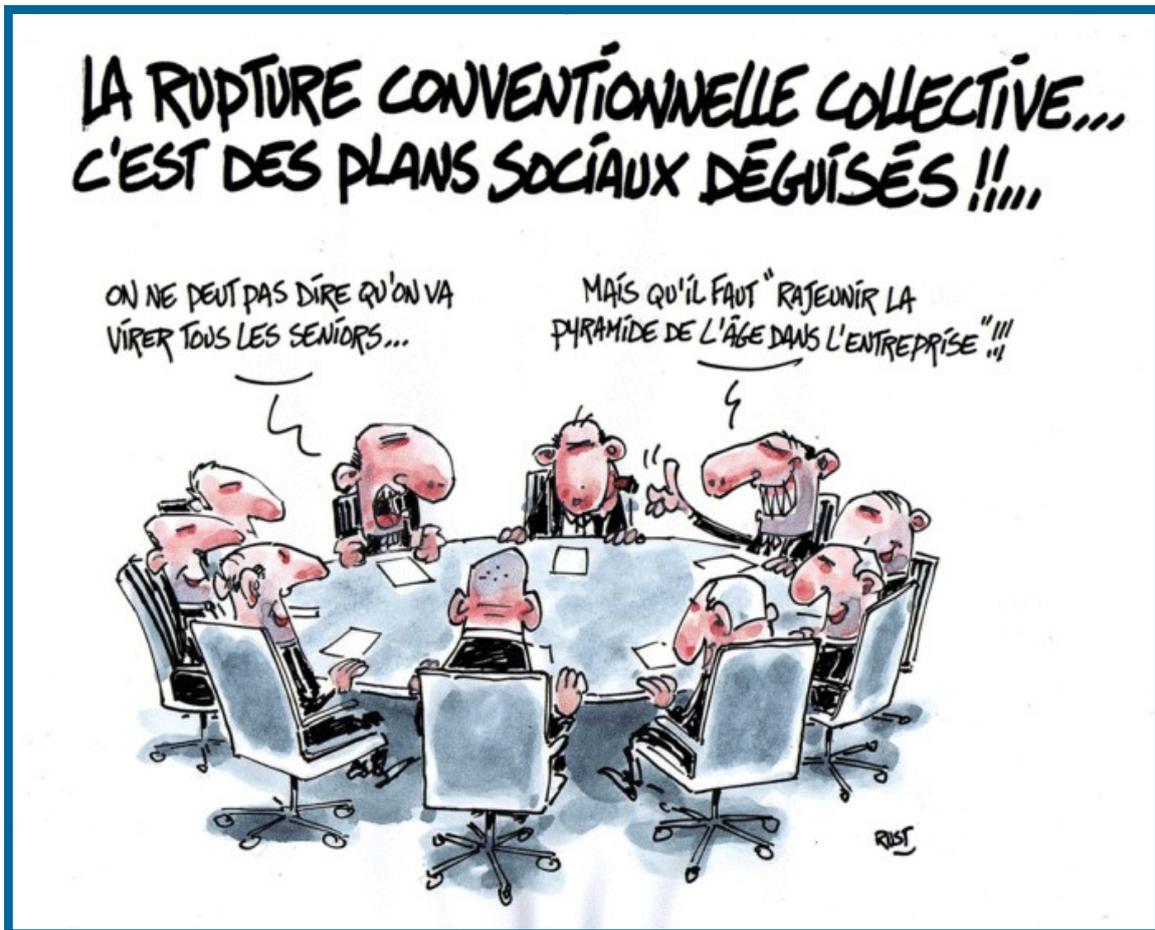
Rien n'est impossible, reprenons espoir, nous sommes les plus nombreux ! Nous avons la possibilité d'agir tous ensemble pour imposer le progrès social.

Sylvain Moretti

**Fier de lutter
Fier d'être à
la cgt**

Alors que les ordonnances Macron devaient faciliter l'emploi... Comme l'avait dénoncé la CGT, c'est tout le contraire qui se passe.

Interview de Thomas Tyrner (UL de Manosque)



L'idée que licencier plus facilement aiderait à lutter contre le chômage pourrait être risible si elle n'allait pas encore provoquer des drames humains...

L'encre des textes de loi sur l'élargissement des modalités facilitant les ruptures conventionnelles a tout juste eu le temps de sécher, que de nombreuses entreprises s'en servent dès aujourd'hui pour « dégraisser » leurs boîtes. C'est la première mesure de la loi Macron à se mettre en place, mesure qui du reste, n'était pas prévue dans le projet initial.

Elle permet d'écarter toutes les règles du licenciement économique collectif en cas de plan de départs volontaires, et notamment de permettre à l'employeur de se soustraire à la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Ce dispositif est le moyen de contourner la procédure de licenciement économique. Avec la rupture conventionnelle collective, l'employeur n'aura plus l'obliga-

-tion de justifier de difficultés économiques et de favoriser le reclassement des salariés licenciés. Ainsi, les garanties contenues dans les procédures de licenciements économiques sont éclatées.

Cela va fragiliser tout le marché du travail, puisque les verrous posés par la loi en matière de rupture des contrats de travail sautent. De ce fait, le CDI n'a plus qu'une valeur symbolique de sécurité pour le salarié.

**La lutte contre
les ordonnances Macron
ne fait que commencer.**

**Il ne dépend que de NOUS de
changer les choses.**

**On peut réécrire ENSEMBLE
l'histoire
du Code du travail.**



FORMATION DE FORMATEURS DU 22 AU 26 JANVIER**"La démarche syndicale au cœur des débats"****>> Interview de Cyril Arbez (CGT Territoriaux 04) <<**

15 participants ont suivi la formation de formateurs qui s'est tenue dans une ambiance conviviale tout en prenant la mesure des enjeux actuels. Cela a été l'occasion d'aborder la formation syndicale sur le fond et sur la forme. Le fil conducteur de nos débats a été la démarche syndicale. La démarche syndicale part des besoins sociaux >> on les traduit en aspirations, revendications et luttes >> pour s'opposer à la gestion capitaliste >> pour obtenir le progrès social. L'organisation est au milieu de la démarche syndicale. La CGT se trouve au cœur de la démarche car elle organise collectivement et démocratiquement les salariés.

Nous ne sommes pas un club de danse ou de voile, nous sommes un syndicat révolutionnaire qui veut une société plus juste, plus solidaire... La démarche syndicale doit être la structure même de toutes nos interventions. Collectivement : on ne peut gagner que si on est unis : comme les 5 doigts de la main. Démocratiquement : chacun compte pour un.

Le débat d'idée ou la bataille des idées : le MEDEF est en train de la gagner. Notre rôle : c'est de discuter avec les salariés, c'est d'influencer notre environnement de travail. On mène la bataille des idées contre le fatalisme et l'immobilisme. Mais attention, si on bouge tout

seul, qu'on est trop isolé, ça ne sert à rien : comme une toupie qui tourne sur elle-même. Un moyen pour mener la bataille des idées : c'est la formation, mettre les salariés en condition de connaissance.

Ensuite, il faut bien avoir à l'esprit que nous sommes un syndicalisme d'action et d'intervention : "je vis donc j'agis". Rendre un salarié acteur, c'est le faire sortir du rôle de spectateur pour monter sur scène, pour être en mouvement. « Devenez acteur de votre propre vie » : c'est ce que propose la CGT. Pour être dans l'intervention, il faut avoir quelque chose à exprimer (donc être également auteur). Qui d'autre que moi, peut défendre mes revendications. Aujourd'hui, on fait à la place de, ce qui est en opposition avec les principes de notre démarche, et ce qui est également en opposition avec les intérêts des travailleurs.

Cette semaine a été un succès puisqu'à la fin de celle-ci la plupart des participants ont décidé de s'impliquer dans les formations de l'UD en devant intervenant. Il a également été décidé de redynamiser le collectif formation de l'UD en renforçant le nombre de participants, en impliquant davantage les syndicats et en organisant des réunions plus régulières.

NOTRE DAME DES LANDES : UNE VICTOIRE HISTORIQUE

Témoignage d'Etienne Dècle (un camarade du 04)



« **ET TOC !** » pouvait-on lire ce 17 janvier sur la banderole suspendue en haut du phare construit par les zadistes, surplombant de ses 20 mètres la ZAD de Notre Dame Des Landes (NDDL). Enfin le bon sens a prévalu, au prix d'une lutte qui a commencé il y a 40 ans et grâce à la force conjuguée d'un mouvement incroyablement diversifié : l'aéroport de NDDL n'aura pas lieu ! Cette décision marque la fin ici d'un gaspillage de biens publics, de ressources naturelles, et semble montrer que désormais, ni ici ni ailleurs, de tels projets pourront se faire, en catimini, dans l'entre soi politico-financier.

Dès 2015 la CGT de Loire Atlantique se prononçait pour l'amélioration de l'aéroport actuel de Nantes et l'abandon du projet de NDDL (1). La CGT VINCI, qui soutenait la lutte contre NDDL, en fustigeant les « partenariat public privé » toujours établi au détriment de l'intérêt général, se réjouit de cette victoire : « cette victoire est une victoire contre VINCI et son monde », (...), dénonçant « le peu de cas que font VINCI et ses commanditaires des terres agricoles, de notre environnement et de notre patrimoine historique ou naturel » (...) et rappelant le jour même de l'annonce de l'abandon du projet à NDDL, que « le combat continue, contre un capitalisme prédateur et dominateur, à la recherche d'un profit sans cesse augmenté, dont notre groupe se veut le modèle ». (2) On peut faire tout de même confiance à VINCI pour tirer ses marrons du feu : indemnité pharaonique prévue dans le contrat... et peut être en prime quelques facilités pour l'acquisition de l'aéroport de Paris ?

Mais à présent, notre attention doit se tourner vers ceux qui, au cœur du bocage, ont rendu possible cette victoire contre l'aéroport et son monde : « Ni répression, ni expulsion » contre ceux qui ont sauvé de la destruction les 1600 ha de bocage et de terres agricoles

qui constituent la ZAD. « Des migrants aux 'zadistes', le mépris de la vie humaine qui s'affiche (...) nous renvoie dangereusement à des temps que l'on croyait révolus » déclare encore la CGT VINCI. (2)

Donc attention : pas d'intox comme celle lancée dans certains médias il y a peu, pas de stigmatisation des zadistes qui ont su résister ensemble dans une grande diversité d'opinions et d'engagements, pas de revanche à prendre : il s'agit à présent de négocier sur la base des objectifs partagés par le mouvement repris dans une charte en 6 points (3), et de développer ce « commun des luttes » si bien engagé. « **Le dialogue doit primer pour que des solutions pacifiques soient trouvées** » conclut la CGT44. (4)

Il s'agira surtout pour l'instant de s'entendre sur comment gérer les terres libérées par l'abandon du projet d'aéroport pour favoriser les installations agricoles, et de permettre à ceux qui résistent là depuis plusieurs mois ou plusieurs années de poursuivre l'expérimentation sociale en cours.

Et la CGT VINCI de nous inviter « **à se rendre en nombre au rassemblement du 10 février, pour fêter cette victoire comme il se doit, et affirmer notre volonté renouvelée de défendre la ZAD** ».

(à suivre)

(1) Lire le document complet (12 pages) sur <http://lacgt44.fr/spip.php?article189&lang=fr>

(2) Déclaration du collectif national des syndicats CGT du Groupe VINCI du 17 janvier 2018

(3) « les six points pour l'avenir de la ZAD » <https://zad.nadir.org/IMG/pdf/6pointszad-a3-2.pdf>

(4) Communiqué de presse de l'UD CGT44 ET du CR Pays de Loire, 17 janvier 2018

MOBILISATION DES EHPAD DU 30 JANVIER : UNE BELLE REUSSITE À RENFORCER

Interview de Cédric Volait Coordinateur Régional CGT Santé et Action Sociale PACA

Dans le département des Alpes de Haute Provence, 200 salariés des EHPAD se sont rassemblés à Digne les Bains, avec une très large majorité CGT (comme un peu partout dans la région et dans toute la France). Cela témoigne simplement du travail de fonds initié par la CGT depuis de nombreux mois sur les problématiques de ce secteur.



Dans cette période difficile, la CGT doit jouer un rôle moteur pour travailler les convergences et offrir des perspectives pour les salariés.

La journée de mobilisation des personnels des EHPAD du 30 janvier, qui a été une réussite, va dans ce sens.

Cette journée initiée par la CGT le 7 décembre 2017, et élargie ensuite aux autres organisations syndicales, a permis à 45 000 salariés des EHPAD, dans toute la France, de libérer la parole, crier leur colère et exiger un autre choix de société pour nos aînés.

Le taux important de 32% de grévistes (assignés compris), sur l'ensemble du territoire, est révélateur de la situation. Cela faisait 20 ans que nous n'avions pas vu un tel chiffre dans le milieu de la santé. Cela met en lumière la situation déplorable des salariés d'un secteur sinistré qui dénoncent des conditions de travail inacceptables, un manque de moyens incontestable et une prise en charge indigne de nos aînés.

On a réuni le public et le privé, les retraités, de nombreux jeunes salariés qu'on voyait pour la première fois dans un rassemblement, mais également le service à la personne. Les structures interprofessionnelles ont largement participé à la réussite de cette journée. C'est un mouvement qui est en train de prendre de l'ampleur.

La CGT est en train de faire péter petit à petit le plafond de verre financier. Si la mobilisation des EHPAD a été efficace, c'est aussi que la médiatisation a été importante.

Cette mobilisation n'est pas simplement une journée de colère mais un mouvement solide qui s'est construit dans le temps. Les salariés réclament des mesures à la hauteur des besoins et pas quelques millions d'euros qu'on leur jetterait à la figure.

Une première bataille a été gagnée : celle d'ouvrir un véritable débat sur la question des EHPAD, des conditions de travail des personnels et de la prise en charge des résidents. La seconde bataille a gagné porte sur la question du financement.

Aujourd'hui, les salariés réclament qu'on durcisse le ton. C'est pourquoi la CGT et les autres syndicats lancent un ultimatum au gouvernement sur des revendications claires et concrètes.

Dans la continuation, la CGT va proposer une nouvelle date de mobilisation à l'intersyndicale qui devrait être le 15 mars.



EHPAD : LE MÉPRIS DE LA MINISTRE NOUS POUSSE A ACCROITRE LA MOBILISATION

Interview de Malika Bélarbi, en charge de l'accueil des personnes âgées au sein de la fédération CGT Santé et Action Sociale

1/ Que propose à ce jour la ministre de la santé et de la cohésion sociale ?

Elle n'apporte pas de réponse concrète à la détresse des salariés et des personnes âgées. Alors qu'elle était en visite dans un Ehpad public à la rencontre des salariés, elle a constaté la grande difficulté des conditions de travail en estimant qu'1 salarié pour 1 résident répondrait aux besoins de la prise en charge des personnes âgées mais a estimé que des « raisons structurelles et budgétaires » empêchent que cela soit réalisé dans l'immédiat. La CGT a des propositions applicables immédiatement pour atteindre cet objectif : suppression de la Taxe sur les salaires + rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune

Pour calmer les esprits, elle lâche 50 millions d'euros supplémentaires pour les Ehpads qui sont nettement insuffisants aux attentes d'une prise en charge digne de nos aînés, **ce qui représente environ 80 euros par résident/an.**

C'est une aumône : « Cette somme ne compense même pas les 100 millions d'euros ponctionnés par le gouvernement sur le budget de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

D'autre part, la mise en place d'un groupe de travail sur la qualité de vie au travail dans le secteur médico-social ne répondra pas à des mesures de prévention sans moyens humains et matériels !

Ensuite, la possibilité de mutualiser les fonctions supports afin de réduire les emplois supports (technique, administratif...) pour augmenter le nombre de soignants n'est pas admissible ! La CGT est opposée aux suppressions d'emplois de toute catégorie professionnelle !

Quant à l'arrivée d'un médiateur pour faciliter le discours entre fédérations et pouvoirs publics, elle n'est qu'un gadget, une mise en scène ! Car personne n'ignore les problèmes, leurs causes et les solutions possibles, nul besoin donc d'un médiateur ! La ministre



nous dit : "Ce qui pose problème, les toilettes, c'est la partie dépendance. Cette partie-là, ce n'est pas l'État qui la finance aujourd'hui", mais c'est une plaisanterie ? Mais d'où proviennent les financements des EHPAD, si ce n'est d'une part du budget de la Sécurité Sociale, qui finance les soins et dont la loi de financement annuel est déterminée par le Parlement et d'autre part, de la loi de finances qui établit les enveloppes budgétaires pour les collectivités territoriales, comme le Conseil Départemental qui finance la dépendance, loi qui est également adoptée par le Parlement chaque année ?! Or la loi de finances 2018 a été votée par les députés LREM avec une prévision de restrictions budgétaires de 13 milliards de recettes en moins sur les cinq années à venir jusqu'en 2022 !!

Enfin, responsabilité de l'Etat et du gouvernement, la tarification, issue du décret du 21 décembre 2015 (loi d'adaptation au vieillissement) va imputer les budgets des établissements publics de près de 200 Millions d'euros (10 à 30 % en moins) ! C'est intolérable. Et pendant ce temps les établissements privés lucratifs engrangent des dividendes pour les actionnaires !

2/ Quelles sont les propositions et revendications de la CGT ?

La CGT maintient ses exigences et défend donc plus que jamais ses revendications :

- L'application immédiate du plan de solidarité grand âge 2006 qui prévoit un agent ou un salarié par résident en 2012. Actuellement, le ratio est de 0.6 alors qu'en Allemagne, il est de 1,2 soit le double !
- L'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales

Question 2 (suite) :

- L'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application
- L'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés !

Pour atteindre l'objectif d'un ratio de 1 salarié pour 1 résident en EHPAD, la CGT a des propositions applicables immédiatement : il faut supprimer la taxe sur les salaires et parallèlement rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune; dans un cas comme dans l'autre, cela représente 4 milliards et nous préconisons d'affecter ces 4 milliards aux créations d'emplois nécessaires, ce qui, tenant compte du coût d'un emploi (salaire net et cotisations sociales comprises) équivaut à la création de 80.000 emplois, ce qui nous rapproche des 100.000 emplois nécessaires chiffrés par la CGT.

3/ Comment s'amorce la suite du mouvement ?

Au lendemain du mouvement social, l'intersyndicale a été reçue par un directeur adjoint du cabinet du ministère qui n'apporte aucune réponse aux revendications. Les syndicats ont lancé un ultimatum de deux semaines en adressant un courrier au président de la république pour sortir de cette crise ! s'il n'y a pas de réponse aux attentes des salariés et aux résidents/usagers, les syndicats appelleront une nouvelle fois à une grève nationale de grande ampleur !

Le Comité national fédéral CGT réunit le 2 février 2018 a acté une mobilisation au 15 Mars 2018 si le gouvernement ne répond pas aux revendications.

Sans attendre, car nous sommes sans illusion sur ce gouvernement, la CGT dit qu'il y a des choses à faire, partout, au quotidien dans chaque EHPAD pour élever le niveau de résistance et d'exigences des salariés.

Oui, il va falloir intensifier notre action et l'élargir sans cesse à plus de salariés et d'usagers !

MERCI DE SIGNER LES PÉTITIONS EN LIGNE :

>> **EXIGEONS les moyens financiers nécessaires pour nos EHPAD !**

Cliquez ici

>> **Dignité des personnes âgées, des moyens pour nos EHPAD !**

Cliquez ici

POUR VOIR DES TMOIGNAGES DE SALARIEES DE DICI TV LORS DE LA MANIF A DIGNE :

CLIQUEZ ICI



CINE - DEBAT

Proposé par
L'Assemblée Citoyenne du Bassin Manosquin
l'UD CGT 04 et la Ligue des Droits de l'Homme

"L'affaire Durand est l'un des cas les plus violents
de la justice de classe que l'on puisse imaginer"
Jean Jaurès



Judi 15 Février

18h

Cinéma Le LIDO

MANOSQUE

Prix d'entrée 7,40 € (abonnés 6 €)

Avec la participation de

François DUTEIL

Président de l'Institut d'Histoire
Sociale Mines-Energie CGT

MEMOIRES D'UN CONDAMNE de Sylvestre Meinzer est un essai documentaire, un film de luttes, une tentative de porter la mémoire ouvrière ... Le film part de, et raconte, l'histoire de Jules Durand, le "Dreyfus du Syndicalisme".

Ouvrier charbonnier au port du Havre, condamné injustement à la peine de mort par une justice de classe, gracié sous la pression d'une campagne internationale de soutien, rendu fou par la prison, enfin libéré et brisé... cet homme fut détruit pour ses engagements dans l'action syndicale...

Il est un symbole dont ne reste aucune archive, il est l'oublié d'une histoire ouvrière effacée par le pouvoir.

Lors de sa sortie en novembre 2017 le film a été soutenu par le Syndicat de la Magistrature, le Réseau Education Populaire, l'Institut d'Histoire Sociale 76, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association Française d'Histoire de la Justice, l'Humanité Dimanche, les Amis de L'Huma, ..

Manifestation nationale des Cheminots le 8 février

Les orientations politiques du pouvoir exécutif et les décisions de la direction de l'entreprise ont fait de 2017 une année difficile pour le service public et les cheminots.

La SNCF est malade des choix de gestion qui reposent exclusivement sur une logique financière. Les conséquences pour les usagers sont une dégradation du service : fermetures de guichets, de gares, de lignes, suppressions de trains, régularité à la baisse, sûreté des voyageurs et sécurité des circulations fragilisées.

Les cheminots, eux, continuent de subir l'accélération de la diminution des effectifs, le gel des salaires (3e année consécutive), la remise en cause de leurs droits.

Les nombreuses luttes à l'initiative des syndicats CGT, avec les usagers, ont cependant permis de limiter les mauvais coups et d'arracher des succès revendicatifs.

Il nous faut maintenant accroître le rapport de force afin de gagner un service public répondant aux besoins de transport de marchandises et de voyageurs et des conditions sociales de haut niveau.

Pour avoir plus d'informations, consulter le dossier complet de la CGT sur la SNCF :



la
cgt
PACA

Lettre CGT PACA

JANVIER 2018

Actualités du comité régional

n° 25

**Pour lire la Newsletter
du mois de janvier du
Comité Régional CGT PACA :**



Prochaine Commission Exécutive de l'UD

Mardi 13 février 2018

À 9 H 00 à Château-Arnoux